

Siège départemental,
11 avenue Edouard VII, 64000 Pau
<http://pagesperso-orange.fr/snes64>

☎ : 06-85-34-15-07
☎ : 06-79-76-77-09
snes-64@bordeaux.snes.edu

Pau, le 05 Novembre 2018

➤ **Tous en grève lundi 12 novembre**

Pour un autre budget consacré à l'enseignement public, contre les suppressions de poste programmées, rassemblons-nous lundi :

- à Pau : 10h30 devant l'Inspection Académique, place d'Espagne
- à Bayonne : 10h30 devant la Bourse du Travail, place Ste Ursule

➤ **Congrès d'étude mardi 13 novembre: venue de Frédérique Rolet**

Inscrivez-vous jusqu'au mercredi 7 novembre (dernier délai pour déposer la demande d'autorisation d'absence). Plus d'informations ici :

https://bordeaux.snes.edu/IMG/pdf/congres_etude_13nov2018_f.rollet_bordeaux.pdf

➤ **Carrière et mutations - Réunion stagiaires : mercredi 21 novembre**

Accueil de 13h30 à 16h30 au siège du SNES 64, 11 avenue Edouard VII à Pau.

Déroulé de carrière, avancement, droits ; règles du mouvement inter-académique, erreurs à éviter.

➤ **Réforme du lycée : congrès d'étude vendredi 23 novembre à Orthez**

Les sections départementales des Landes et des Pyrénées-Atlantiques vous convient à une journée d'analyse de la nouvelle réforme : décryptage des enjeux, conséquences sur les postes...

Inscrivez-vous dès maintenant par mail snes-64@bordeaux.snes.edu et n'oubliez pas de déposer une demande d'absence, de droit avant le 20 novembre.

➤ **Retraités de la FSU : réunion le 15 novembre**

De 14h30 à 16h30 dans les locaux de la FSU (Villa Fanny à Pau), présentation du projet du gouvernement sur les retraites et des modalités d'action.

➤ **Une « Loi pour une école de confiance »**

Voilà quelques points néfastes de cette présentée au CSE le 15 octobre 2018 :

- évolution défavorable du statut des CPE
- les dépenses des écoles privées seront prises en charge par les communes afin de favoriser la scolarité dès 3 ans.
- la loi prévoit de généraliser les certifications en langue par des instituts privés (ce qui coûtera 1,3 millions d'euros en 2019 pour certains BTS). Cela revient à externaliser les épreuves de langues ; le SNES s'oppose fermement à toute forme de certifications.
- l'annualisation des services d'enseignement
- remplacement de la Cnesco, qui évaluait les politiques scolaires, par un « Conseil d'évaluation de l'École » dont 8 membres sur 10 seront désignés par le ministre.
- les ESPE seront remplacés par les INSP : après les IUFM, les ESPE, ces Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat résoudre-t-ils par magie les problèmes de la formation initiale et de la faible attractivité du métier ?
- recrutement pour la rentrée 2019 de quelques 3000 AED pour des contrats de 3 ans, à partir de la deuxième année de licence (service hebdomadaire de 8 h + activités pédagogiques) qui seront rémunérés au SMIC. Les AED seront des remplaçants au pied levé, sous qualifiés, soumis à l'autorité directe du chef d'établissement donc corvéables à merci . C'est l'exploitation officialisée que le SNES combat !

➤ **Projets des programmes de Seconde et Première**

Les projets de programmes sont disponibles sur le site du SNES national. Ils vont être présentés lors de réunions au ministère entre le 5 et le 14 novembre.

Le SNES dénonce leur élaboration en catimini et sans concertation et mène une enquête syndicale en ligne demandant votre participation afin de faire évoluer les projets lors de ces réunions.

VOTEZ du 29 novembre au 6 décembre 2018

Erwan DAVID, secrétaire départemental